

[Texte]

But in terms of advocacy, I have a problem. The government is giving a lot of lip-service, but I have a problem seeing the real intention. The minister agrees with me that it is important that we have a small business voice within Cabinet, but when I see, for example, the Minister of Finance imposing a surtax before the small business deduction, it seems to me we are giving lip-service.

Through tax reform, small business income tax has now been reduced from 15% to 12%, but we forgot the manufacturing sector, which is very important. There the tax was increased from 10% to 12%. The 3% income tax reduction small business benefited from since July 1, 1988, when the first stage of the tax reform was implemented, is now practically taken away because of the surtax. Normally a surtax is imposed on the tax payable, but this is imposed before the small business deduction. Since the small business deduction is 50% of the income tax rate, the 3% surtax becomes practically a 6% tax. Was not the role of the Minister of State for Small Business to fight hard? This is one example we have seen from this government just in the last month. I am wondering if that advocacy is again going to be what we have seen in the past four years. I hope by the end of this month we will see some light at the end of the tunnel.

[Traduction]

Mais c'est le rôle de conseil qui me dérange. Le gouvernement est plein de belles paroles, mais je ne vois pas très bien où il veut en venir exactement. Le ministre reconnaît qu'il est important que la petite entreprise soit représentée au Cabinet, mais quand je vois par exemple le ministre des Finances imposer une surtaxe avant la déduction des petites entreprises, j'ai tendance à penser que tout cela, c'est du vent.

Avec la réforme fiscale, l'impôt sur le revenu des petites entreprises a été ramené de 15 à 12 p. 100, mais on a oublié le secteur manufacturier, qui est très important. Dans ce cas-là, la taxe est passée de 10 à 12 p. 100. La diminution de 3 p. 100 de l'impôt sur le revenu des petites entreprises entrée en vigueur le 1^{er} juillet 1988, lors de la mise en place de la première étape de la réforme fiscale, a pratiquement été neutralisée maintenant par cette nouvelle surtaxe. Normalement, on impose une surtaxe sur les taxes payables mais ici elle est imposée avant la déduction des petites entreprises. Étant donné que cette déduction représente 50 p. 100 du taux de l'impôt sur le revenu, cette surtaxe devient pratiquement une taxe de 6 p. 100. Je croyais que le rôle du ministre d'État aux petites entreprises était de se battre pour elle? Voilà un exemple de ce qu'a fait le gouvernement au cours du dernier mois. Allez-vous continuer à vous battre avec autant de tiédeur qu'au cours des quatre dernières années? J'ose espérer que d'ici la fin du mois nous verrons une lueur au bout du tunnel.

• 1120

Mr. Hockin: There are two questions here. One is the role of the regional agencies and how that affects the role of the Minister of State for Small Business, and the other is this tax question and the advocacy role for small business by the Minister of State.

First of all, I will just speak to small business and tourism. I think it is important to understand that the programs ACOA and WD are putting together will be done in co-operation and in consultation with our department. Therefore, when they affect small businesses—indeed 95% of their projects will—we will have important input. The FEDNOR program is not a stand-alone agency. It does not have separate legislation, and therefore it is one of the deliverable programs within ISTC. I should also remind the hon. member that tourism is similar. If you take a look at paragraphs 8.(1)(d) and 8.(4)(g), for the first time tourism receives explicit reference. Tourism Canada has its own marketing budget for advertising Canada abroad. That is not an advocacy role; that is a deliverable program.

M. Hockin: Vous m'avez posé deux questions: La première, au sujet des agences régionales et de leur rôle par rapport à celui du ministre d'État aux petites entreprises; et la deuxième, au sujet de la taxe et du rôle de défenseur des petites entreprises que peut jouer le ministre d'État.

Commençons d'abord par les petites entreprises et le tourisme. Il est important de bien comprendre que l'on ne peut appliquer les programmes de l'APÉCA et du Bureau de diversification de l'économie de l'Ouest qu'en collaboration et en consultation avec notre ministère. Par conséquent, chaque fois que ce programme s'applique aux petites entreprises—comme dans 95 p. 100 des cas—notre contribution est très importante. Les programmes de la FEDNOR ne s'appliquent pas, eux non plus, de façon autonome. Ce programme n'a pas été constitué en vertu d'une loi distincte, et devient donc un des programmes livrables du MIST. Je rappelle au député que c'est la même chose pour le tourisme. Si vous jetez un coup d'oeil aux alinéas 8.(1)d) et 8.(4)g) du projet de loi, vous constaterez que pour la première fois on mentionne de façon explicite le tourisme. Tourisme Canada a d'ailleurs son propre budget de commercialisation qui lui permet de faire connaître le Canada à l'étranger. Vous voyez que ce n'est pas tout à fait un rôle de défense d'intérêts, comme vous le pensiez, puisqu'il s'agit de programmes consommables.